

Ecole maternelle WOERTHEL
17, rue de périgueux
67610 LA WANTZENAU
03.88.96.22.73

Compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2014 :

Etaient présents :

Mme Céline Herdly-Goerig, directrice et maîtresse de la salle 2

Melle Sabrina RIEGER, maîtresse d'allemande de la salle 1

Mme Virginie Meyer, maîtresse de la salle 2 les vendredis et de la salle 1 les lundis et jeudis.

Mme Fanny GADROY, déléguée de parents de la salle 2

Mme Angélique GOSSARD, déléguée de parents de la salle 2

Mme Aurélie LYAUTEY, déléguée de parents de la salle 1

Mme Agnès MACHWATE, commission scolaire

Excusés :

M. Xavier CHEVENEMENT, délégué de parents de la salle 2

Mme Myriam STENGER, première adjointe au Maire

1. Les effectifs actuels, le personnel, les élections.

Il y a cette année **3 maîtresses** à l'école, 2 classes, 53 élèves (chiffre équivalent à celui de l'année dernière), **2 ATSEM** et **1 apprentie** :

- SALLE 1 : **12 PS + 7 MS + 6 GS** = 25 élèves bilingues
Virginie MEYER y assure la partie française les lundis et jeudis.
Sabrina RIEGER assure la partie allemande les mardis et vendredis.
- SALLE 2 : **8 PS + 9 MS + 11 GS** = 28 élèves monolingues
Céline HERDLY-GOERIG, directrice et maîtresse y enseigne les lundis, mardis, et jeudis. Virginie MEYER la complète les vendredis.

2 ATSEM exercent à l'école : Colette OUDINET en salle 1 et Cynthia PICARD en salle 2. Nous bénéficions aussi de l'aide d'une apprentie qui prépare le CAP Petite Enfance en alternance : Kelly FISCHER. Elle travaille pour les 2 classes.

Les élections ont eu lieu le 10 octobre 2014. Il y avait **95 électeurs** inscrits et une liste de parents qui se présentaient. Il y a eu 51 votants (soit 10 de plus que l'année précédente) dont **44 suffrages exprimés**. Le taux de participation a été de 53,68%.

Madame Gadroy et Madame Lyautey ont été élues.

Madame Gossard et Monsieur Chevenement sont suppléants.

Comme l'an passé, nous avons mis en place, en complément du cahier de liaison, un mailing pour chaque classe, qui rappelle un certain nombre d'informations qui ne sont pas présentes dans le cahier de liaison (fête d'anniversaire...). Nous remercions **Mme Gadroy et Mme Lyautey, qui se sont proposées pour mettre en place un e-mailing** dans chacune des classes.

2. Le projet d'école.

Notre projet d'école intitulé: « **Apprendre à devenir élève et à vivre en collectivité** » est reconduit pour la 4^{ème} et dernière année.

Cette année, nous continuons le système de **cahier de comportement** en le déclinant comme l'année dernière, avec une **évaluation journalière** de chaque élève selon son comportement **en classe et dans la cour**. Les parents sont informés le soir même, par retour de cahier, s'il y a un « **point rouge** », c'est-à-dire si l'enfant n'a pas été apte à respecter les règles de vie.

Afin de motiver les enfants et de les impliquer dans cette démarche, ils auront le devoir **d'accrocher eux-mêmes leur étiquette** prénom dans la bonne case (verte, orange ou rouge) en fonction de leur comportement face aux règles. **Chaque matin, tous les enfants partent de la case verte**, en cas de non respect, ils descendent dans la case orange, puis rouge. En revanche, s'ils respectent bien la règle pendant le reste de la journée, ils **peuvent remonter** dans la case verte (possibilité de se « racheter »)

Nous gardons le **système de bons points** mis en place l'année dernière : au bout de 10 points verts, les élèves emportent un bon point à la maison. Lorsqu'ils en ont 5, ils peuvent les échanger contre un cadeau en classe. Attention, chaque point rouge, annule les points verts précédents.

Les retours sont positifs.

Comme l'an passé, nous mènerons un **travail autour des jeux collectifs et des jeux de société** pour développer le respect des autres et les échanges. En plus du travail effectué durant les heures de classe, des sessions d'**APC** (activités pédagogiques complémentaires de 11h10 à 12h10 les mercredis) seront proposées à l'ensemble des moyens et des grands (Elles ont démarré lors de la première période pour les grands).

Cette année, en complément du projet d'école, nous travaillerons un projet sur l'environnement, qui doit permettre aux élèves d'être sensibilisé au **tri sélectif**. Nous avons démarré avec l'opération « **nettoyons la nature** » au mois de septembre. La classe monolingue a démarré, en rapport avec ce projet, un travail de correspondance avec une classe CLIS de Mutzig, tandis que la classe bilingue va s'orienter vers la fabrication d'un

compost. A ce propos, nous sollicitons la mairie pour l'achat d'un composteur. Nous envisageons de l'utiliser en partenariat avec la micro crèche.

Suite aux changements de rythmes scolaires, nous avons organisé depuis le début d'année, une plage de décloisonnement de 45 min les mercredis matins. Nous regroupons les élèves par niveau de classe, afin de leur proposer des activités ciblées dans différents domaines (activités d'arts visuels tournées vers la créativité, des jeux collectifs, des activités de manipulation nécessitant beaucoup de matériel, de l'informatique...). Un questionnaire émanant des représentants de parents va être distribué aux familles concernant les nouveaux rythmes scolaires.

Nous avons également aménagé un temps de décloisonnement en phonologie les jeudis en début d'après midi, où les grands se retrouvent avec une enseignante et les moyens avec l'autre enseignante.

3. Les documents administratifs :

La coopérative scolaire

Le 31/08/2014, la coopérative scolaire s'élevait à 2479,04€ contre 3723,20€ au 31/08/2013 soit 1244,16€ de moins cette année.

Cela s'explique par le fait que nous n'ayons fait que peu de rentrée d'argent, car le solde du compte était beaucoup trop élevé par rapport à la taille de l'école.

Nous avons également bénéficié de plusieurs subventions de la mairie :

- 312€ pour notre sortie au musée zoologique en juin 2013
- 306€ pour notre sortie au cirque Gruss en mai 2014
- 106 € pour l'achat de mâneles pour la Saint Nicolas.

Nous remercions la mairie et nous en profitons pour renouveler la demande pour l'année à venir.

L'essentiel des dépenses a été consacré à l'achat de consommables : cadeaux d'anniversaires, Noël, matériel pour la réalisation de bricolages de fêtes, chocolats de pâques, achat de matières premières pour la confection des costumes de la fête... Nous remercions d'ailleurs encore une fois les parents qui ont aidé pour la mise en place de cette fête et la réalisation des costumes.

Le PPMS et le document unique

Nous avons réactualisé le PPMS (plan de prévention et de mise en sureté) et avons mis en place de nouvelles consignes de sécurité dans chaque classe.

Le document unique (démarche de prévention des risques professionnels pour la santé et la sécurité) laisse apparaître des points à améliorer :

- Il n'y a pas de plan d'intervention sapeurs pompiers affiché.
- Nous n'avons pas les fiches de sécurité des produits utilisés dans l'école
- Il n'y a pas de dispositif anti-pincement sur les portes de l'école.

Comme chaque année et malgré de nombreux rappels faits aux parents, il y a toujours et encore des adultes qui déposent les élèves devant la grille en voiture. Le conseil d'école a pris la décision de faire revenir la gendarmerie. L'école en accord avec

la municipalit  et la micro cr che va prendre contact avec eux. Une solution plus d finitive serait la mise en place d'un **plot r tractable**   l'entr e de l'impasse.

Le r glement int rieur de l' cole

Suite   la r forme des rythmes scolaires, un nouveau r glement national des  coles a  t  publi . Il a  t  adapt  par les d partements puis par les  coles. Le nouveau r glement du Woerthel sera prochainement distribu    l'ensemble des parents via courriel.

4. Travaux :

Cette ann e de nombreux travaux ont  t  r alis s et nous en **remercions la municipalit **. Durant les grandes vacances, **le grillage** de l' cole a  t  enti rement sabl  et r habilit , la **bo te aux lettres** fut chang e. La **salle 1** a  t  repeinte. Au mois de septembre, ce sont les **salles 2 et 3** qui ont  t  repeintes : les travaux ont d marr  dans la biblioth que, puis lorsqu'elle fut finie, les  l ves monolingues ont d m nag  durant 15 jours dans cette salle, afin que leur classe soit repeinte. Suite au pr c dent conseil d' cole, **les trous dans la toiture du grenier** ont  t  r par s.

Nous remercions  galement la mairie pour l'achat de **60 gilets fluo** taille enfant, qui seront utilis s lors des sorties.

Les enseignantes demandent un changement de l'unit  **centrale informatique** du bureau, qui est devenue si lente, qu'elle arrive   peine   afficher des photos. Nous l'avons faite v rifier par un informaticien, qui a confirm  que le mat riel n' tait plus adapt . Cet ordinateur trouverait sa place aupr s de ceux destin s aux  l ves.

Une **infiltration d'eau** a  t  d couverte au plafond de la biblioth que. Il faudrait  galement mettre en place **une baguette** dans la salle 2, car il y a une fente dans le sol en PVC.

5. Les projets pour l'ann e : spectacles, baby-gym, St Nicolas, No l, f te de fin d'ann e, etc.

- Le **cycle baby-gym** : nous allons contacter Genevi ve GABEL afin de voir s'il est possible d'avoir 2 cr neaux   8h en p riode 4 ou 5, afin de permettre   l'ensemble des  l ves de b n ficier du cycle.

- **La Saint Martin** : A l'occasion de cette f te d'origine allemande, l'association des parents d' l ves organise cette ann e pour la 3e fois une f te des lumi res **vendredi 14 novembre**. Un d fil  aux lanternes sera propos  aux participants. A l' cole Woerthel **nous avons fabriqu  des lanternes**, expliqu  l'histoire de Saint martin. Nous esp rons que nos enfants seront nombreux   y participer avec leurs parents. Un mot a circul  avant les vacances.

- Nous avons un souci, puisque le Saint Nicolas habituel est dans l'incapacit  de venir. Nous cherchons donc un nouveau **St Nicolas**, qui devrait passer dans les 2  coles maternelles. Nous sollicitons la mairie pour le financement des m neles et l'en remercions par avance.

- **Pour Noël**, comme l'an passé, l'association des parents d'élèves organisera un petit **goûter de Noël** au cours duquel les enfants chanteront quelques chants de Noël et offriront à leurs parents le cadeau qu'ils ont fabriqué. Un petit sondage sera réalisé auprès des parents pour voir quel horaire conviendrait au mieux. 3 propositions seront faites : le vendredi à 13h, le mercredi à 11h10 ou le jeudi à 17h.

Comme les années précédentes, les parents seront sollicités pour apporter des petits gâteaux, boissons, etc.

- **Des spectacles** auront lieu durant l'année scolaire **à l'école**. Nous vous communiqueront les dates au fur et à mesure.
- **Un spectacle de Noël** sera proposé **par la municipalité le 1^{er} décembre**. Il sera intitulé « sur la piste du père Noël ».
- **La fête de fin d'année** se déroulera dans la cour de l'école. La date retenue est le **20 JUIN 2015**. Nous envisageons de faire un spectacle avec les enfants suivi d'un repas.
- **Le photographe** : nous avons eu une proposition d'un nouveau photographe. Nous allons travailler avec lui cette année, car il propose une mise en scène moderne de la photo de groupe.

6. Réflexion autour de la collation

Cette réflexion a lieu suite aux constatations des experts de l'Agence Française de sécurité sanitaire des aliments (**AFSSA**) qui estiment que le traditionnel goûter proposé aux enfants dès la maternelle apparaît « **non justifié** et ne constituant pas une réponse adaptée à l'absence de petit déjeuner ». Il est même « à l'origine d'un excès calorique qui ne peut que favoriser l'augmentation de la prévalence de l'obésité ».

Des expérimentations ont eu lieu dans d'autres communes, avec de très bons résultats : proposition d'un petit déjeuner mensuel, proposition d'une collation à l'arrivée en classe après l'accueil

Dans cette optique, nous avons reconduit les **gouters à thème**, qui sont respectés par la quasi-totalité des familles. De plus, nous avons largement avancé l'heure de prise du gouter, afin de l'éloigner au maximum de l'horaire du repas de midi. Nous prenons le goûter à **9h15**. Nous allons faire circuler une information auprès des parents d'élèves.

Le Conseil a débuté à 19h et s'est terminé vers 21h30.

Compte rendu établi et rédigé par Sabrina RIEGER et Céline HERDLY-GOERIG et approuvé par l'équipe éducative et les délégués de parents